

INITIATION AU DÉCOR DU LIVRE – 10 ET 11 JANVIER 2026

OBJECTIF : Découvrir des techniques de décor du livre

OBJECTIFS OPÉRATIONNELS

Réaliser trois plaquettes de papiers et cuirs décorés.

PUBLIC CONCERNÉ

Tout public adulte

PRÉ-REQUIS

Avoir de bonnes bases de reliure (1^{ère} année de reliure à l'AAAV ou équivalent)

DURÉE DE LA FORMATION ET MODALITÉS D'ORGANISATION

12 heures en présentiel

Deux journées de 9h30 à 12h30 et de 13h30 à 16h30, un week-end hors vacances scolaires zone C.

L'AAAV se réserve le droit de ne pas ouvrir ce stage si le nombre de participants est insuffisant.
Confirmation 15 jours avant date du stage.

NOMBRE DE STAGIAIRES

Mini : 6 - Maxi : 12

PRIX : 280 €

Formation professionnelle : 330 €

Rappel : adhésion à l'AAAV obligatoire :

Membre : 30€

Membre bienfaiteur : 100 € ou montant libre

Prévoir un livre et des fournitures

LIEU DE LA FORMATION

28 bis, Chemin du Tour des Bois

78400 CHATOU

CONTENU DE LA FORMATION

Ce stage s'adresse à celles et ceux qui veulent s'initier au décor à travers quelques techniques décoratives simples.

Ce stage sera axé sur deux thèmes : décor papier et décor cuir.

- Approche de la teinture du cuir et du papier avec utilisation de couleurs à l'eau et à l'alcool et de produits de finition :
 - décor papier : autour du papier de magazine avec quatre effets décoratifs différents
 - décor cuir : avec carte recouverte de cuir et toutes ses déclinaisons (empreintes, ponçage, teinture...)
- empreinte sur cuir mouillé
 - application sur plaquettes et sur cartes

A APPORTER

Outils : petit matériel de reliure : pinceau, plioir, règle, compas, petits ciseaux, équerre, scalpel n°3 / lames 10A, scalpel n°4 / lames 25.

Fournitures :

Deux morceaux de cuir paré mosaïque.

Les autres fournitures seront fournies par l'atelier.

Autre : trois plaquettes format 15x15 cm couvertes d'un cuir pleine épaisseur - chagrin ou veau – et doublées d'un kraft au revers.

PROFIL DU(DES) FORMATEUR(S) – Florent ROUSSEAU

Relieur expérimenté titulaire du CAP de reliure, du diplôme de l'UCAD et du certificat de dorure de l'école Estienne.

MODALITÉS D'ÉVALUATION

Contrôle du travail effectué au fur et mesure des étapes de réalisation.

Évaluation initiale des acquis. Évaluation formative de l'objectif de développement des compétences. Questionnaire d'évaluation de la formation en fin de stage.

(Suite au verso)

ATELIER D'ARTS APPLIQUES DU VESINET - Formation d'adultes aux métiers d'art

Association Loi 1901 – Siret : 324 096 130 00020 – APE 9499Z – Siège social : Mairie du Vésinet 60 boulevard Carnot 78110 Le Vésinet

Administration et formation : 28 bis Chemin du Tour des Bois - 78400 Chatou - 01 39 52 85 90 – aaav@wanadoo.fr – www.aaav.asso.fr
Déclaration d'activité enregistrée sous le n° 11780461178 auprès du préfet de la région Ile-de-France (ce n° d'enregistrement ne vaut pas agrément de l'Etat)

Association non assujettie à la TVA (art. 261-7 du CGI)

MÉTHODES ET TECHNIQUES PÉDAGOGIQUES

Méthode démonstrative. Explications et démonstrations des gestes par le formateur, suivi de la réalisation par le stagiaire. Correction par le formateur, au fur et à mesure de la réalisation et au final.

MOYENS TECHNIQUES

Mise à disposition d'un atelier doté d'outils et gros matériels (hors cuirs et papiers) nécessaires à l'exécution des réalisations.